



Synthèse de la séance d'hiver 2013 du GSM

« Formations initiale et continue en sylviculture : situation actuelle – besoins futurs pour la pratique »

Du point de vue de la pratique :

Les enjeux majeurs en termes de sylviculture sont :

- l'intégration des connaissances issues de l'étude des stations, de la dendrométrie, de la dynamique forestière, de la desserte, des techniques de récolte et de l'économie ; celle-ci doit servir de base de décision pour une exploitation des peuplements forestiers visant à atteindre un état défini et à assurer différentes prestations fournies par l'écosystème forestier (aiguillage de la dynamique forestière naturelle).
- la capacité à composer avec les changements climatiques et les néobiotes.

Pour ce faire, il est nécessaire :

- que les contenus de l'enseignement soient harmonisés et compatibles à tous les niveaux, du forestier-bûcheron au diplômé EPF (pas de contradiction, même base conceptionnelle).
- que les bases (conceptionnelles) de la sylviculture poursuivent leur développement au niveau académique, qu'un dialogue actif existe entre la recherche et la pratique et que les connaissances nouvelles soient intégrées dans la pratique.
- que la formation continue, tout au long de la carrière professionnelle, soit perçue comme un élément central quel que soit le niveau, car il n'existe pas de recette immuable en sylviculture (« la sylviculture est vivante »).
- que les responsables de la sylviculture disposent de compétences sociales élevées et d'une bonne faculté de résolution des problèmes (p.ex. en ce qui concerne la problématique forêt-gibier).
- que de solides informations de base soient disponibles (inventaires, LiDAR, etc.).
- que les effets à long terme de l'exploitation ne soient pas uniquement évalués sur la base de l'expérience, mais aussi à l'aide d'outils scientifiques.
- qu'un nombre suffisant de sylviculteurs hautement qualifiés intègrent la pratique, qu'ils veillent à ce que les connaissances pour une sylviculture durable soient appliquées à l'ensemble du territoire et qu'ils disposent du temps nécessaire pour s'acquitter de cette tâche !

Du point de vue des institutions formatrices :

Les enjeux majeurs en termes de sylviculture sont :

- un nombre suffisant d'enseignants et d'assistants qualifiés à tous les niveaux (durabilité dans la formation, pas seulement en forêt) ; ce besoin existe pour les filières EPF, HES et CEFOR.
- la garantie d'une offre suffisante en formation continue et en perfectionnement.

Pour ce faire, il est nécessaire :

- qu'il existe une recherche de qualité au niveau scientifique et que la pratique dispose d'interlocuteurs pour ses préoccupations et ses questions.
- que les offres émanant des institutions formatrices soient coordonnées.
- que les offres de formation continue soient construites de manière inter-institutionnelle, car, isolées, les différentes institutions ne disposent souvent pas d'un champ d'expertise et/ou de la masse critique suffisante.
- que des observations quantitatives à long terme existent et soient poursuivies, car elles nourrissent l'enseignement.

Du point de vue de la recherche :

Les enjeux majeurs en termes de sylviculture sont :

- l'analyse quantitative de la dynamique forestière et des effets des interventions, y compris le contrôle d'efficacité (remplacer le « regard divin »).
- l'analyse critique et la remise en question des connaissances issues de projets de recherche et de la pratique.
- une mise en pratique appropriée, en parallèle à la conduite de travaux de recherche.

Pour ce faire, il est nécessaire :

- que la recherche sylvicole conserve, resp. retrouve sa masse critique en Suisse.
- que la recherche ait accès aux expériences, connaissances et données récoltées par la pratique.
- que les résultats de la recherche « arrivent jusque dans le peuplement », c'est-à-dire que la recherche soit assortie d'un volet « mise en pratique » permettant un dialogue ouvert entre recherche et pratique.
- que la phase de « mise en pratique » des projets de recherche soit institutionnalisée (p.ex. crédits de l'OFEV pour la mise en pratique de projets ayant été partiellement financés par d'autres sources ; collaboration avec les centres de compétence et les HES).